

Discours du modérateur du Synode régional, Xavier Hammel – 20 novembre 2021
à la mairie de Libourne, pour la réception officielle.

Merci monsieur le maire pour votre accueil, merci pour ce discours, merci pour votre accueil ici à la mairie et aussi pour votre accueil à la salle des fêtes où se déroule notre synode régional. C'est très agréable pour nous d'avoir une salle aussi bien équipée et de travailler dans de si bonnes conditions, (même si certains ont eu un peu froid) pour ce temps important de notre Église.

Je m'appelle Xavier Hammel, je suis le président du Conseil presbytéral de l'Église protestante unie de Toulouse et le modérateur de ce synode. J'ai été élu par les délégués du précédent synode qui s'étaient réunis il y a un an en visio-conférence en raison des conditions sanitaires. Pendant ce synode, c'est donc moi qui ai la tâche de veiller à ce que le dialogue se déroule correctement, et que les règles de fonctionnement mises en place par notre Église soient respectées. C'est une lourde responsabilité mais qui est heureusement facilitée par la bienveillance de l'ensemble des délégués du synode.

Nous sommes donc réunis en synode, un mot qui vient du grec « sun-odos », « avec » et « chemin », nous cheminons par conséquent ensemble, comme tous les ans dans notre système presbytéro-synodal, encore un gros mot de notre Église protestante unie de France. C'est un système qui n'est pas nouveau puisqu'il date du XVI^{ème} siècle où il a été mis en place par Jean Calvin au moment de la Réforme de l'Église. Et nous l'appliquons encore aujourd'hui car c'est le système que nous avons trouvé le plus efficace pour toujours réformer notre Église. Nous considérons en effet que nous sommes en permanence obligés de mettre à jour notre façon de mettre en pratique le message qui nous fait vivre pour l'adapter à la société dans laquelle nous vivons, et ce système nous le permet. Ce synode est donc le niveau régional de l'articulation du système presbytéro-synodal, où les décisions que nous allons prendre et qui engagent l'Église sur la réforme permanente dans laquelle elle est engagée depuis le XVI^{ème} siècle vont être prises dans une collégialité qui est pour nous très importante.

Nous venons donc de toute la région Sud-Ouest de notre Église. C'est une région qui recouvre les anciennes régions administratives Aquitaine et Midi-Pyrénées, plus le Cantal et la Corrèze, donc une région assez vaste. Chaque paroisse a envoyé des délégués qui ont été choisis par leur conseil presbytéral, le conseil des anciens, qui a la responsabilité locale de faire fonctionner la paroisse constituée en association loi 1905. Ici à Libourne la présidente de ce conseil, c'est Isabelle Cramail. C'est l'échelon local qui prime dans notre Église. Chaque communauté s'organise avec les membres qu'elle discerne en son sein pour gérer au quotidien ses activités, afin d'annoncer à nos contemporains cette Bonne Nouvelle de Jésus-Christ qui est ce qui nous rassemble, nous protestants, et plus largement les chrétiens dans le monde, et qui pour nous est importante pour dire le besoin d'une humanité qui se vive au quotidien, quelles que soient nos différences, quelles que soient nos appartenances religieuses, politiques ou autres, afin de mieux vivre ensemble. Ça se vit très bien ici à Libourne, vous l'avez noté, entre la communauté protestante, les communautés catholiques et musulmanes. Ce synode ce sont des personnes qui viennent des 4 coins de notre région, qui sont logés chez des gens qui ne sont pas forcément de notre Église mais qui ont accepté de recevoir des inconnus chez eux pendant 3 jours, de les héberger, de leur permettre de dormir, prendre le petit déjeuner et de partager quelques moments de fraternité ensemble. Chaque paroisse locale a donc envoyé des délégués (ces délégués, c'est nous) pour discuter pendant ces 3 jours sur l'avenir de l'Église. Notre thème synodal s'intitule « mission de l'Église et ministères, réflexions pour l'Église de demain ». Chaque paroisse a réfléchi, a fait des contributions sur ce que devrait être une Église de demain pour nous. Ces contributions ont été rassemblées par des rapporteurs qui ont proposé des pistes de réflexion. Et puis au sein de ce synode, cette assemblée collégiale, nous discutons de ces propositions, nous débattons dans le respect mutuel de ce que nous souhaitons mettre en place, et à la fin du synode nous allons proposer un texte qui résumera l'ensemble de nos discussions et qui sera ensuite transmis, avec des réflexions des 8 autres régions de notre Église qui sont réunies elles aussi en synode, vers le

synode national qui se réunira pour parler du même thème au mois de mai prochain. De là découleront un certain nombre de décisions qui seront proposées aux conseils presbytéraux des communautés locales, qui auront alors le choix de les accepter ou de ne pas les accepter. Mais ce système collégial qui se vit à plusieurs niveaux, au niveau local, au niveau régional et au niveau national, fait que nous sommes arrivés en général à un consensus et tout le monde accepte les décisions qui ont été prises parce qu'elles sont issues d'un débat long et constructif en ayant tenu compte de l'avis de tout le monde. Ces principes-là qui ont été établis au XVIème siècle ont d'ailleurs inspiré aussi les principes démocratiques qui s'appliquent dans notre pays et notre République et auxquels nous protestants sommes particulièrement attachés puisque, comme vous l'avez mentionné, monsieur le maire, nous avons, nous les protestants, dans l'histoire de France contribué à un certain nombre d'avancées dans ce domaine.

Ce système presbytéro-synodal n'a pas pu s'appliquer tout le temps dans l'histoire de France. Je ne vais pas la refaire ici, mais vous savez qu'il y a eu des persécutions, et il y a eu des moments où il nous était interdit de nous réunir comme nous le faisons aujourd'hui. Nous avons donc poussé au XIXème siècle la réflexion vers ce qui allait donner au final la loi de 1905, loi de séparation des Églises et de l'État, à laquelle nous sommes particulièrement attachés car c'est elle qui nous a permis d'exister à nouveau en tant qu'Église en France et de pouvoir continuer ce travail de réforme permanente qui nous mène ici aujourd'hui. Cette loi de 1905 nous la vivons depuis qu'elle existe, nous aurions même aimé la vivre avant, et ce principe de laïcité est pour nous très important. Le dialogue avec les autres religions, qui ont autant de place que la nôtre dans l'espace public, et le respect de la République qui respecte en retour notre liberté de culte, sont vraiment des principes auxquels nous, protestants, sommes attachés et que nous vivons au quotidien partout, ici à Libourne tout particulièrement, et dans toutes les paroisses. Ce dialogue entre les différentes religions existe et nous nous retrouvons très facilement dans l'action sociale qui est mise en œuvre, du fait des contraintes juridiques française par des associations loi 1901 parallèlement aux associations loi 1905, mais c'est bien un même mouvement d'Église qui se vit pour nous à la fois dans la façon de célébrer les cultes et dans la façon de mettre en action auprès de nos contemporains le message qui nous fait vivre. Ces actions sociales qui se vivent partout dans notre pays du fait des protestants - mais pas que - sont pour nous quelque chose de vraiment fondamental pour pouvoir dire que nous sommes chrétiens puisque le commandement principal que nous devons suivre est celui d'aimer notre prochain comme nous même. Et cela passe par le fait de reconnaître dans sa dignité n'importe quel être humain. Qu'il ait ses papiers ou qu'il n'en ait pas, qu'il soit en bonne santé ou qu'il ne le soit pas, qu'il soit riche, qu'il soit pauvre, quelles que soient ses idées ou sa religion, nous avons vocation à venir en aide à tous ceux qui en ont besoin, et nous essayons en tout cas de mener ces actions quand nous le pouvons.

Nous avons été inquiets des remises en question de la loi 1905 ces derniers temps, et nous nous sommes mobilisés à tous les niveaux, dans les paroisses locales, au niveau régional, au niveau national, au niveau de la Fédération protestante de France (qui est le regroupement des différentes Églises protestantes en France), pour interpeller les députés et les sénateurs dans l'élaboration du texte de loi qui nous semblait revenir en arrière par rapport à l'esprit de la loi 1905 à laquelle nous sommes attachés d'une vraie séparation entre les Églises et l'État, limitant l'intrusion du contrôle de l'État sur nos activités sans remettre en question notre existence comme nous respectons en retour les principes de la République sans remettre en question la légitimité de l'État français. Nous n'avons pas été entendu sur tout, malgré nos efforts, et nous trouvons que le texte qui a finalement été adopté introduit un peu trop de contrôle dans les activités des associations culturelles, probablement avec une bonne intention au départ mais avec des mauvais moyens à l'arrivée. Dans l'état actuel, nous craignons toujours que cela freine nos possibilités d'action, et que ces activités sociales que nous menons aux côtés de migrants qui n'ont pas forcément de papiers soient empêchées un jour par le fait qu'on nous dise : « Quand même, vous ne respectez pas les lois de la République ! ».

Je profite donc de cette tribune qui m'est offerte pour vous interpeller en tant que représentant

de la République française sur le fait que nous continuons de penser que ce n'était pas la bonne solution, ni pour encourager les associations culturelles qui ne sont pas encore sous le statut de la loi 1905 à y passer, ni pour apaiser les tensions qui peuvent naître, effectivement, de fondamentalistes, dans toutes les religions. On a beaucoup stigmatisé l'islam, mais il ne faut pas se leurrer, toutes les religions génèrent leur propre fanatisme. Nous sommes dans une organisation qui essaie de lutter au maximum contre cette tendance de dérive fanatique. Jje pense que comme vous l'avez noté les protestants ont toujours montré à l'État français leur attachement aux principes républicains et aux lois de la République, nous n'avions pas besoin d'une amélioration de la loi pour nous y conformer, et on peut dire la même chose de nos frères juifs qui ont beaucoup d'associations loi 1905 en France. Il aurait probablement été possible de convaincre les musulmans de rejoindre les statuts de la loi 1905 d'une autre manière beaucoup plus efficace et beaucoup moins stigmatisante pour eux. Et ceux chez qui nous dormons durant ce synode sont dans le même état d'esprit que nous, ils rejettent eux aussi les fanatiques de leur propre religion, ils sont intégrés dans la société et sont des citoyens à part entière qui respectent les lois de la République comme nous les respectons tous, même si nous avons aussi des convictions religieuses. La séparation des Églises et de l'État ne veut pas dire qu'il y a séparation à l'intérieur de chaque personne entre le citoyen et le croyant. Pour nous, c'est un mouvement commun qui fait que nous sommes citoyens aussi parce que nous sommes croyants. Et cela se traduit, (nous essayons en tout cas), au quotidien, dans nos actions pour faire en sorte que la citoyenneté que nous vivons soit partagée par tous et que ceux qui sont en difficulté soient aidés pour que les injustices qu'ils subissent, les difficultés qu'ils rencontrent, ne les poussent pas à se séparer des principes républicains auxquels nous sommes attachés, car c'est aussi cela qui fait le terreau du fanatisme.

Nous sommes donc réunis ici pour le fonctionnement interne de notre Église, sans hiérarchie particulière. Tout à l'heure on m'a présenté comme le président de cette réunion, je n'en suis que le modérateur, comme les présidents de conseils régionaux et conseils presbytéraux n'ont pas de pouvoir particulier se mettent au service des autres, dans cet esprit de service, de paix et de fraternité que nous partageons avec les membres des autres religions avec qui nous sommes en contact étroit, preuve si besoin était que nous pouvons cohabiter et agir ensemble dans la paix et le respect des lois de la République quelles que soient nos croyances et nos convictions. Et c'est très bien que cet observatoire de la laïcité soit créé. Nous voulions simplement vous signaler que nous vivons cette laïcité avant même que cet observatoire soit créé parce que c'est constitutif de notre Église et de notre courant de pensée, de nos convictions de croyant. Chacun est libre de penser et croire à ce qu'il veut, mais cela ne nous empêche pas d'être tous frères et sœurs et donc de pouvoir vivre ensemble du mieux possible.

Je vous remercie encore pour votre accueil et pour la manifestation ici du fait que l'État français, la République, maintient la liberté de culte et permet à des associations comme la nôtre de se réunir dans des locaux municipaux, de venir discuter avec vous, sans qu'on essaie de gommer le fait que les religions sont présentes, sans qu'on essaie de les faire disparaître, parce que nous avons tous à gagner à travailler ensemble dans le respect des convictions des uns et des autres. Merci beaucoup.